

Gillian RAYNER

Juge en PA. Juge internationale en VR, VC, PV Grande expérience dans la politique internationale du sport

Avec quarante ans d'expérience et d'engagement total pour le parachutisme, j'ai envie de mettre les compétences acquises à la disposition d'une nouvelle équipe forte, dynamique et ambitieuse ayant un regard novateur mais réfléchi sur notre sport. Soutenir un Président qui, avec son propre parcours et son expérience professionnelle, peut apporter un changement basé sur l'autonomie et la confiance. Il est temps d'ouvrir la gestion de la Fédération à des idées nouvelles dans un esprit apaisé et à l'écoute des pratiquants.

J'ai commencé à sauter à l'âge de 30 ans et j'accumule un peu plus de 1000 sauts dans les 15 années de pratique régulière. Durant ce temps j'ai obtenu une qualification de Moniteur Fédéral suivi par un BEES 1 (Trad), une qualification de Moniteur Fédéral de Parapente (avec environ 900 vols) et une qualification de Moniteur Fédéral de Parachutisme Ascensionnel. Un accident et un parcours professionnel incluant une expatriation ont mis fin aux sauts mais j'ai continué mon action de bénévole en tant que Juge dans les disciplines de PA, VR, VC, et PV dont juge international pour les trois dernières disciplines même si j'ai laissé expirer certaines.

En parallèle de cette activité, je me suis intéressé à la politique du sport dès mes débuts. Elue à la Ligue d'Île de France dès 1982, j'en ai pris la présidence jusqu'à une mutation professionnelle dans une autre région. Élue à la **FFP** depuis 1989 jusqu'à ce jour, avec quelques interruptions, j'ai assumé différentes responsabilités dont Vice-Président, Trésorier et j'ai œuvre dans différentes commissions : sportive, jugement, parapente et j'ai géré différents dossiers dont celui des assurances.

Surtout et avant tout, j'ai représenté la France au niveau international et ce depuis 1988.

D'abord comme interprète puis comme déléguée auprès de la **CIP** (ISC - International Skydiving Commission). Je me suis assurée que la voix de la France était entendue, représentant la DTN pour faire évoluer les disciplines dans le sens qui nous convenait. Au sein de la CIP, j'ai eu différentes responsabilités y compris secrétaire pendant 5 ans, 1er vice-président pendant 8 ans pour arriver aujourd'hui à la présidence depuis 2018.

Ces responsabilités m'ont permis de bien comprendre le monde de la compétition internationale, les règlements, le jugement et aussi la politique quelquefois difficile avec tant de cultures et de façons de pratiquer. Durant ce temps, avec d'autres nations nous avons fondé l'Union Européenne de Parachutisme (EPU) dont j'ai eu le plaisir d'être élue Présidente dès sa création. Cette entité est aujourd'hui moins utile et est en sommeil. J'ai également assumé des responsabilités au sein de la Fédération Aéronautique Internationale ou j'ai représenté la France pendant de nombreuses années et ou j'ai eu l'honneur de faire partie du bureau directeur pendant 2 ans. Je suis membre de l'Aéroclub de France depuis 16 ans. J'ai également participé à un programme organisé par le CNOSF pour aider d'autres femmes d'autres fédérations à accéder à des postes à responsabilité dans les instances internationales.



Je compte utiliser ces connaissances pour proposer à l'équipe de développer, avec la DTN, une stratégie internationale pragmatique et réaliste qui aura, bien entendu, comme objectif premier le soutien de nos athlètes et équipes de France tout en assurant le rayonnement de la France là où la FFP en mesurera le besoin. Nous comptons maintenir les relations en France et à l'étranger avec les différentes entités qui peuvent apporter une aide, mais également créer des alliances avec les Fédérations étrangères dont les membres pratiquent beaucoup en France. Il nous faut aussi accroître la représentation internationale avec des personnes compétentes pour assurer l'avenir et la relève. Veiller à avoir des objectifs clairs à tous les niveaux dans la constitution des délégations, le suivi des juges internationaux, la présence dans les institutions avec un dialogue commun et cohérent et une obligation de rendre compte. Enfin, les relations Internationales ne doivent plus se limiter au monde de la compétition : nous mènerons une réflexion sur le développement de la pratique étrangère sur notre territoire, sur les équivalences de brevets, sur les approches qui pourraient être en synergie avec les assureurs. Nos moyens de communication pourraient, pour une partie au moins, devenir multi-langues : une façon aussi de faire passer nos idées en dehors de nos frontières.